

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Travail Protection (GTP) à Diffa et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), REACH a conduit une évaluation de la situation en termes de protection de la population hôte vivant avec ou à proximité des populations déplacées dans la région de Diffa¹. Cette évaluation avait pour objectif d'identifier les besoins prioritaires en termes de protection de cette population, ainsi que les manquements de la réponse humanitaire vis-à-vis de ces derniers.

Au cours de cette évaluation, 132 localités ont été évaluées, dont 106 accueillant une population déplacée et 26 n'en accueillant pas. Les données ont été collectées entre le 23 octobre et le 10

novembre 2017 à travers des entretiens avec 366 informateurs clés (IC), dont 44 femmes. Les IC ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances vis-à-vis d'une des trois principales thématiques de l'évaluation (protection, situation sécuritaire, accès à l'information/services de base). Les résultats sont indicatifs, et non représentatifs, de la situation de la population hôte dans les localités évaluées. Trois fiches d'information (une par thématique) a été réalisé afin de présenter les résultats principaux de cette évaluation.

Cette fiche présente les résultats quant à la situation en termes de protection de la population hôte.

Groupes de personnes vulnérables

Principaux groupes de personnes vulnérables identifiés par les IC, par nombre de localités² :

- 1 Femmes âgées (50 ans ou plus) (108)
- 2 Hommes âgés (50 ans ou plus) (86)
- 3 Bébés/Bambins (moins de 5 ans) (75)

Documentation légale

Dans **85/132** localités (**64%**), **au moins une partie de la population n'aurait pas de documentation légale** (documents d'état civil/acte ou extrait de naissance).

Parmi ces **85** localités² :

Catégories de la population manquant le plus souvent de documentation légale

1. Femmes âgées (50 ans ou plus)
2. Femmes (18-49 ans)
3. Hommes âgés (50 ans ou plus)

Conséquences les plus fréquentes liées au manque de documentation

1. Difficultés en termes de circulation/mouvement
2. Difficultés pour accéder aux services de base
3. Difficultés pour accéder au travail

Atteintes à l'intégrité de la personne

Dans **28/132** localités (**21%**), les IC ont rapporté qu'au moins une partie de la population a été **confrontée à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'enquête**.

Parmi ces localités, **principaux types d'atteinte rapportés**, par nombre de localités² :

1. Violences physiques (attaques, meurtres) (17)
2. Menace (16)

Enregistrement des nouveau-nés

Proportions estimées de la population ayant rapporté aux IC **rencontrer des difficultés pour enregistrer les nouveau-nés**, par nombre de localités :

La totalité		(20)
La majorité		(21)
La moitié		(2)
Une minorité		(14)
Personne		(74)
Ne sait pas		(1)

Parmi les localités dans lesquelles au moins une partie de la population a rapporté aux IC rencontrer de telles difficultés (**57**), les **principales raisons** évoquées sont, par nombre de localités² :

- 1 Manque de moyens financiers (36)
- 2 Service trop éloigné (23)
- 3 Ne savent pas comment faire (22)

Protection - Population hôte

Voies de référencement

Existence d'au moins une voie de référencement au sein de la localité selon les IC, par nombre de localités :



115/132 (87%) Oui
17/132 (13%) Non

Nombre de localités dans lesquelles l'ensemble de la population a connaissance³, a accès ou utilise les voies de référencement selon les IC :

Connaissance 73 (64%)

Accessibilité 68 (61%)

Utilisation 65 (58%)

Protection de l'enfance⁵

Dans 75/132 localités (57%), les **bébés/bambins** (moins de 5 ans) ont été identifiés comme l'un des groupes de personnes les plus vulnérables parmi la population hôte.

Dans 13/23⁶ localités (57%), les **garçons** (11-17 ans) ont été rapportés comme étant parmi les personnes les plus affectées par les incidents sécuritaires.

Dans 44/101⁷ localités (44%), l'éducation a été mentionnée comme étant l'un des services de base auxquels la population a un accès limité.

Types d'incidents sécuritaires rapportés par les IC ayant trait à la protection de l'enfance, par nombre de localités^{2,6} :

- Attaques contre les écoles et les centres de santé (2)
- Exploitation d'enfants (1)

Parmi les localités dans lesquelles au moins une partie de la population utilise ces voies (111), principales voies utilisées, par nombre de localités² :

- 1 Services éducatifs (87)
- 2 Services médicaux (78)
- 3 Services délivrant les documents légaux (55)

Parmi ces localités, au moins la majorité de la population considère ces voies comme étant efficaces dans 105/111 localités (95%) selon les IC.

Principales raisons pour lesquelles ces voies sont jugées efficaces^{2,4} selon les IC :

1. Amélioration des perspectives futures
2. Répondent aux besoins de la population

Problématiques de protection liées au genre et au sexe

Principaux groupes de personnes vulnérables identifiés par les IC, par genre et par nombre de localités :

(108)	Femmes âgées	Hommes âgés	(86)
(60)	Femmes	Hommes	(49)
(40)	Filles	Garçons	(19)

Types d'atteintes à l'intégrité de la personne rapportés par les IC ayant attrait à la violence basée sur le genre, par nombre de localités^{2,8} :

- Agressions basées sur le genre (5)
- Viol (3)
- Mariage forcé/précoce (1)

Les femmes ont été identifiées² comme étant les groupes de personnes manquant le plus souvent de documents d'état civil/acte ou extrait de naissance⁹.

¹ Cette évaluation s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'évaluations protection réalisé en collaboration avec le GTP et le HCR.

² Les IC pouvaient choisir plusieurs options.

³ Connaître les voies de référencement implique savoir à qui s'adresser en cas de problème afin de recevoir de l'aide. Par exemple : chef de village/communauté ou Boulama, le comité de protection, appui psychosocial, accès aux documents, etc.

⁴ Parmi les 111 localités dans lesquelles au moins une partie de la population considère les voies de référencement comme étant efficaces.

⁵ Etant donné que seuls des IC adultes ont été interrogés en raison de la méthodologie utilisée, les problématiques liées à la protection de l'enfance ont pu être sous-rapportées.

⁶ Parmi les 23 localités dans lesquelles des incidents sécuritaires ont été rapportés au cours des six mois précédant l'enquête.

⁷ Parmi les 101 localités dans lesquelles au moins une partie de la population a un accès limité aux services de base selon les IC.

⁸ Parmi les 28 localités dans lesquelles des atteintes à l'intégrité physique ont été rapportées.

⁹ Parmi les 85 localités dans lesquelles au moins une partie de la population n'a pas de documentation légale.